



Citoyens, le Statut du fonctionnaire, c'est le vôtre !

Préambule

En cette période de mobilisations pour la défense du service public, qui fait écho à une série d'attaques sans précédent contre le tant fantasmé statut des fonctionnaires, il nous apparaît nécessaire de sortir les débats du cercle traditionnel, quelque peu fermé, gouvernement/Fonction Publique, en nous adressant au Citoyen.

Au delà de la situation professionnelle des agents publics, attaquer le statut c'est porter atteinte au principe d'égalité de notre République, en instaurant un accès aux services à 2 vitesses.

Nous voulons déconstruire l'idée reçue, rabâchée à tue-tête depuis plusieurs gouvernements déjà, et trop souvent relayée sans plus d'analyse par nombre de médias, selon laquelle les difficultés économiques des travailleurs du privé et le déficit public seraient imputables à « des fonctionnaires grassement payés à ne rien faire ».



I – Le Statut : une garantie pour le Citoyen



1°) L'accès à la Fonction Publique et au service public

Le statut du fonctionnaire n'est pas un « *privilège de caste* », mais la *garantie d'un égal accès* aux services publics pour tous les citoyens (accès aux soins, à l'éducation, protection de ses intérêts, de son intégrité...), et d'un *traitement égal* de tous les usagers. Ce quels que soient leur position sociale ou leurs revenus, au meilleur coût pour la collectivité.



a) Au « juste » prix

Les exemples où des privatisations d'organismes, ou des externalisations de services publics, ont conduit à des prestations plus chères, accompagnées d'un recul qualitatif, sont légion.

Nous citerons à titre d'exemple celui des autoroutes ou encore de la gestion de l'eau, désormais largement aux mains de sociétés privées, qui dégagent des bénéfices faramineux sur le dos des usagers.



b) À tous les citoyens

Nous rappelons que la fonction publique n'est nullement un sanctuaire, elle est accessible à tous sur la base d'un système équitable, tant au niveau du recrutement par concours que des rémunérations ensuite -femmes/hommes notamment- le tout bien plus transparent que dans une « bonne » part du secteur privé au passage.



c) Pour tous les citoyens

Concrètement, c'est grâce à l'existence de services publics :

- qu'un citoyen vivant en zone rurale peut survivre à un infarctus,
- qu'un bachelier issu de milieu modeste peut accéder à l'université,
- ou que l'espérance de vie des jeunes les plus défavorisés peut dépasser l'âge de 20 ans, nos rues n'étant pas aux mains de gangs.
- C'est également grâce à un certain sens du service public des fonctionnaires, qu'une décision de justice à l'encontre d'un prévenu ne dépend pas des moyens financiers dont il dispose, afin d'étayer sa défense...

Et c'est grâce à la sécurité de l'emploi qu'un fonctionnaire peut traiter équitablement toute personne, au besoin en désobéissant, avec moins de risque pour son emploi, à un ordre traiter différemment/etc, certaines personnes plus que d'autres, par exemple aux motifs qu'elles :

- appartiendraient à une ou des minorités sociales ou sociologiques,
- seraient issues de classes moyennes ou pauvres (la discrimination envers les riches étant singulièrement plus rare, allez comprendre...),
- viendraient d'une tranche d'âge particulière (plutôt des jeunes... ou des personnes âgées, moins récalcitrantes et aptes à se défendre),
- tiendraient d'une catégorie marginalisée/fragilisée (SDF, parents/femmes isolés, personnes handicapées, etc),
- seraient jugés par exemple « moins rentables » ou avec trop peu de ressources (salariés précaires, au SMIC),
- etc...



2°) La couverture du territoire et de la population

Si la Fonction Publique de notre pays est souvent décriée, et présentée comme « anormalement étendue, comparativement à ce qui se fait ailleurs »¹, c'est qu'elle découle assez largement des grands principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, et qu'elle est quelque part l'héritage des « Lumières ». Héritage confirmé par le Conseil National de la Résistance (CNR) lors de la Libération, face à l'Occupation et la Collaboration.

Notre modèle social, a souvent été diffamé voire saboté par d'indignes représentants politiques. Étrangement d'ailleurs, par ceux-là mêmes qui sont assez riches et vivent assez confortablement, pour nous expliquer comment nous passer de ce qu'ils possèdent sans effort (encore une coïncidence, sans doute ?)... et sans besoin vital, comme la plupart d'entre nous, de ce modèle social qui ne saurait être le leur, puisqu'ils le honnissent !

Ce modèle a été précurseur, et demeure l'un des plus aboutis et équitables au monde. C'est ce modèle civilisationnel qui est aujourd'hui mis en cause par le fait d'une minorité de prédateurs (riches, sans scrupules et agissant) de l'État Providence, au détriment de l'intérêt de nous tous, la majorité hélas silencieuse.

Si le coût de nos services publics est le principal argument à leur démantèlement, il est le plus souvent évoqué de manière fallacieuse, un peu comme si les tarifs de deux hôtels étaient comparés, sans préciser que le premier correspond à une pension complète, tandis que le second ne comprend que la nuitée, et implique des frais annexes.



3°) L'investissement des agents

a) Pour la collectivité, malgré l'adversité

Loin de l'image d'Épinal, véhiculée par certains médias, sous l'impulsion d'hommes politiques au service de l'actionnariat, les fonctionnaires sont dans leur très grande majorité des gens dévoués au service des citoyens. Fonctionnaires qui payent souvent un lourd tribut au travers :

- des risques liés à l'exercice de leurs métiers (travail de nuit, dérogation au droit de grève, mais aussi dans l'exercice de missions de santé, de sécurité, d'éducation, de collecte de l'impôt -qui sert autant de ciment social symbolique que de financement de ces mêmes services publics, etc)
- d'un dénigrement politique quasi généralisé,
- de réformes régressives, ayant des impacts importants sur leur rémunération et leurs conditions de travail.

Tout cela sans pour autant faiblir dans leur engagement. Quelle profession en supporterait autant ?

b) Nous citerons à titre d'exemples

- les heures jamais récupérées ni rémunérées des infirmières,
- le taux de divorce et de suicide des policiers,
- le taux de dépression et les agressions subies par les enseignants,
- ou, le démantèlement de la douane, malgré une rentabilité record, avec près de 80 milliards d'euros annuels perçus pour 16 000 agents, soit 5 millions d'euros par douanier ! Soit un coût au contribuable de moins de 50 centimes pour 100 euros recouverts !



4°) La rémunération des agents

Nous ne supportons plus d'être pointés du doigt et tenus comme responsables de tous les maux de notre économie, depuis au moins 3 présidences successives, tandis que dans le même temps le PIB connaît une augmentation constante et soutenue, et que la fortune des plus riches progresse de manière exponentielle.

a) Certains se gavent ? Beaucoup en bavent...

Si des abus de rémunération ou de coût au contribuable existent, ils sont circonscrits aux hauts fonctionnaires, et à l'entourage des hommes politiques. C'est même la Cour des comptes (où pourtant les salaires frisent l'indécence) qui l'affirme : c'est dire !

Mais pour les plus de 99 % de fonctionnaires n'entrant pas dans ce cadre, la rémunération décroche par rapport à l'inflation (davantage encore par rapport à l'évolution du Produit Intérieur Brut – PIB). Entre 2010 et 2015 par exemple, la valeur du point d'indice est restée figée, tandis que l'inflation augmentait de 5,5 %, soit autant de chute de niveau de vie, à quoi s'ajoute un nouveau gel indiciaire depuis 2018.

En outre, les mesures d'austérité (réduction d'effectifs, restructurations...) ont fortement dégradé les conditions de travail. La souffrance au travail est aujourd'hui une réalité dans la fonction publique autant que dans le privé.

b) Méfaits de la politique du « chiffre »

Par ailleurs, l'instauration d'objectifs, de l'évaluation par les résultats, ainsi que de la rémunération au « mérite », détourne l'action des services publics de l'intérêt général. Dans la mesure où le fonctionnaire se voit aujourd'hui contraint de multiplier les actions quantifiables de peu d'enjeu, plutôt que de se consacrer à des missions de plus grande importance, et d'un plus grand intérêt pour le citoyen.

La casse du statut, l'externalisation des missions, nous entraîne bien au delà encore de cette problématique vers un accès aux services à deux vitesses, pour les individus, mais également pour les territoires !

Absolument mettre en place au ministère des Finances des effectifs se consacrant à un réel travail d'investigation, serait susceptible de faire entrer des milliards dans les caisses de l'État, permettant le financement de services publics de proximité.

¹ Pour des analyses prenant en compte la population ou le périmètre d'intervention public :

- dossier : <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/tdb-emploi-public-20-12-2017.pdf>
- articles : <http://www.laviedesidees.fr/Y-a-t-il-trop-de-fonctionnaires.html> et http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/25/idees-recues-sur-les-fonctionnaires-2-4-ils-sont-trop-nombreux_5038028_4356770.html



II – L'oligarchie, voilà l'ennemie !



1°) Une fiscalité au service des plus riches

Le problème de 95 % de la population de notre pays c'est l'inéquitable répartition des richesses produites, qui fait que les plus modestes n'arrivent pas à progresser socialement, et que la « classe moyenne » se précarise, tandis qu'un petit nombre engrange des richesses colossales !

Entre 1994 et 2017, la fortune des 500 français les plus riches augmente de 600% (multipliée par 7)²... Celle des 10 les plus riches de ... 1100% (multipliée par 12) !

Ainsi, alors que la fortune des 500 français les plus riches représentait 6,4% du PIB en 1996, elle en représente 25,7% en 2017 !

Clairement, il y a bien 2 sortes de citoyens : eux... et nous tous !

Voilà le seul clivage objectif, qui partage la France en 2 entités inégales et réellement irréconciliables !

a) Des richesses accaparées par une minorité

Force est de reconnaître que rien n'est fait par nos dirigeants depuis bien des années pour rééquilibrer les choses. Bien au contraire.

- **La fiscalité** demeure à la charge des classes laborieuses, tandis que les plus riches bénéficient de tout un arsenal de dispositions fiscales, leur permettant de ne pas payer les impôts correspondant à leur richesse, en toute légalité.
- **La structure économique** de notre pays est déformée par de véritables « trous noirs » que sont les multinationales, qui attirent inexorablement vers eux l'activité et les profits, tout en tout en transférant ces derniers de manière à contourner la fiscalité. Par ce biais, elles arrivent couramment à ne payer que 2 à 3 % d'impôts, quand dans le même temps les Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont ponctionnées à hauteur de 10 fois ce pourcentage.

b) Aux dépendants de la majorité

Nous voyons aujourd'hui plus que jamais que **les difficultés** des actifs (salariés du privé, des fonctionnaires, des indépendants comme des dirigeants de PME) **ont une même origine** : une structure économique absorbée par des trous noirs, la non contribution de ces trous noirs à la fiscalité du pays à hauteur de ce qu'elle devrait être.

Nous sommes bien dans un système de **vases communicants**, où les profits records des uns, correspondent à la précarisation des autres. Notre pays ne connaîtrait aucune difficulté ni aucun déficit, si les richesses produites étaient plus équitablement réparties, si elles ne fuyaient pas vers les paradis fiscaux (évasion fiscale) et s'il n'y avait pas de fraude fiscale.



2°) L'exemple de l'immobilier

Lorsque l'on s'émeut de la fraude ou de l'évasion fiscale, et du peu de moyens mis en œuvre pour lutter contre, on oublie que souvent, la non-contribution à la fiscalité des plus fortunés, se situe souvent dans un cadre parfaitement organisé légalement.

Au titre des exemples les plus scandaleux, nous évoquerons la ribambelle de niches fiscales dans le domaine de l'immobilier, qui permettent à des investisseurs d'accroître leur patrimoine sur le dos de salariés précaires qui n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété.

a) Précarité pour la majorité

Rappelons que pour un crédit sur 25 ans, taux d'intérêt et assurance conduisent grosso modo à rembourser 300 000 euros pour 200 000 empruntés, soit en schématisant un peu et sans tenir compte de l'inflation, 100 000 euros donnés à une banque pour les quelques heures de travail qu'ont nécessité la constitution et l'examen du dossier.

Le système actuel conduit à un **cercle vicieux**, permettant aux multi-proprétaires d'accroître leur patrimoine, tout en maintenant les locataires dans la **précarité**. Précarité qui s'accroît encore à la retraite. À la génération suivante les inégalités s'accroissent encore, les enfants du locataire démarrant dans la vie avec « rien », tandis que les enfants du propriétaire auront tout loisir d'étendre et faire fructifier le patrimoine hérité.

b) L'alternative de l'accessibilité

La question que l'on se pose c'est pourquoi l'État ne facilite par l'accès à l'immobilier aux salariés les plus modestes par des prêts à taux réduits, couvrant l'intégralité du montant emprunté ?

Une telle mesure les aiderait à sortir de la précarité tout en faisant des économies sur les APL (qui financent actuellement des patrimoines immobiliers, et terminent accessoirement sur des comptes off-shore).

Un **cercle vertueux** aidant le salarié aux revenus modestes à accéder à l'immobilier lui donnerait **plus de perspectives durant sa vie active**, lui offrirait une retraite plus confortable (car plus de loyer à payer), et donnerait à ses enfants un bon coup de pouce pour sortir de la précarité, du fait d'un petit patrimoine de départ.

Par ailleurs, des **ascensions sociales de ce type**, qui concerneraient plusieurs millions de personnes dans notre pays, auraient sans nul doute un effet tangible sur notre économie (nettement plus que celui d'investisseurs cachant leur bas de laine dans des paradis fiscaux, ou dans des niches spécialement aménagées par nos législateurs).

Bien sûr, les artisans de cette situation vous expliqueront qu'une telle mesure n'est pas réalisable. Elle n'a rien d'irréalisable intrinsèquement, si elle ne l'est pas dans l'état actuel de la société, c'est simplement parce que les choses ont été organisées pour qu'elle ne le soit pas.

² https://www.challenges.fr/classement/classement-500-fortunes-de-france-2017-les-secrets-d-une-hausse-sans-precedent_483334



III – Contre le diktat de la « Finance » ? Le finançable État-Providence !

À ce titre, notre pays est un peu comme un individu percevant suffisamment de revenus pour bien vivre, mais qui perdrait chaque mois une partie de son salaire au casino.

Face à cette situation, la réaction de nos gouvernements a consisté à rogner toujours plus sur les dépenses alimentaires (en l'occurrence le service public rendu au citoyen), plutôt qu'à tenter d'arrêter les machines à sous.

Pour donner une autre image, l'action du politique, face à une baisse de débit au robinet, se limite aux tuyaux de cuivre apparents, sans volonté aucune de traiter les fuites au niveau des canalisations souterraines, alors que d'autres options sont possibles...

1°) Inégale répartition des richesses ?

93,4 milliards d'euros. Ou encore 93 400 000 000 €. C'est le **montant des profits réalisés en 2017 par les entreprises du CAC40**. Le nombre de zéros donne un ordre de grandeur du montant astronomique de la somme captée.

C'est l'équivalent de :

- la création de 3 millions de nouveaux emplois, rémunérés 1 450 € nets mensuels pendant un an (avec cotisations sociales de 1 200 €),
- d'une augmentation de salaire de 900 € mensuels (avec cotisations sociales de 900 autres euros) pour les 4,3 millions de personnes salariées du CAC40 dans le monde,
- ou d'une augmentation de salaire de 2 780 € mensuels (avec cotisations sociales de 2780 autres euros) pour le 1,4 million de salariés en France du CAC40 !

2°) Évasion & fraude fiscales ?

Pour l'évasion fiscale, un certain nombre de spécialistes³ estiment que 60 milliards d'euros se volatilisent chaque année dans les paradis fiscaux, soit 15% du budget de l'État.

Ceci pour un total de 300 milliards d'euros placés dans des paradis fiscaux, soit 15% des richesses produites dans notre pays...

Par ailleurs l'ensemble de la fraude fiscale (fraude aux impôts, taxes et cotisations sociales) représenterait 80 milliards d'euros par an.

ET TOUT PRIVATISER ?

Si les services publics sont privatisés, plus de possibilité de réquisition pour assurer la continuité des missions d'intérêt général en cas de crise (scandale alimentaire, terrorisme, sécurité des biens et personnes, etc) !

Aussi, plus de risque que la situation fiscale d'un ministre soit contrôlée, ou qu'un ex-président de la République soit mis en examen, voire en garde à vue : comme c'est pratique... et sans doute dans l'intérêt général, là aussi ?

3°) Niches et dépenses fiscales inutiles ?

La France compte plusieurs centaines de niches fiscales. Si un certain nombre d'entre elles sont légitimes car accompagnant des politiques publiques d'orientation de la production et la consommation. D'autres n'ont pas démontré leur utilité économique et sociale⁴.

De même le **Crédit d'Impôt Recherche (CIR)** et le **Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)** représentent une dépense fiscale annuelle de 45 (5 + 40) milliards d'euros. Une remise à plat de ces dispositifs (réforme ou suppression de ces niches et crédits), avec réorientation vers les classes moyennes & modestes ainsi que vers les Très Petites (TPE) voire Petites et Moyennes Entreprises (PME), permettrait de recouvrer plusieurs dizaines de milliards d'euros dans les caisses.

4°) Tous les budgets peuvent être financés, sans hausse de la fiscalité !

Pour rappel, l'ensemble du déficit public est environ de 110 milliards d'euros (80 pour l'État, près de 30 pour les collectivités territoriales⁵ ; moins de 2 pour la Sécurité Sociale).

Recouvrer la majorité des sommes de l'évasion, de la fraude, des niches et dépenses fiscales inutiles (60+80+10+45, soit 195 milliards d'euros), permettrait donc de combler TOUS les déficits, mais également de financer de nouveaux droits pour les Citoyens...

Pour conclure

Les deux idées essentielles que nous souhaitons transmettre en guise de conclusion, c'est que **le fonctionnaire n'est ni l'ennemi du salarié du privé, du travailleur indépendant ou du dirigeant de TPE/PME**, ni le responsable des problèmes budgétaires de notre pays. Bien au contraire : sans le statut de fonctionnaire, nous aurons une société à l'anglaise ou à l'états-unienne, avec tout ce que cela impliquera !

Et par ailleurs, **un mieux vivre significatif est possible**, par des mesures politiques réellement en faveur de l'intérêt des 95 % de citoyens les moins riches : c'est-à-dire **vous et nous, ensemble !**

C'est pourquoi nous le disons sans peine : fonctionnaire, ce salarié (déjà) comme les autres !

Paris, le 26 mars 2018

3 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/11/07/20002-20171107ARTFIG00163-les-chiffres-astronomiques-de-l-evasion-fiscale.php>

4 <https://www.bastamag.net/Logement-ces-niches-fiscales>

5 <https://www.collectivites->

locales.gouv.fr/files/files/statistiques/brochures/bis_les_finances_des_collectivites_locales_en_2016_et_2017.pdf